**Logements étudiants : attention aux arnaques !**

En pleine période de préparation de la rentrée universitaire, les étudiants partent à la recherche de leur logement (studio, chambre, colocation…). Entre fausses annonces sur Internet, marchands de listes proposant des offres de location contre un paiement préalable… les arnaques sont nombreuses.

**Des exemples de situations d’abus pour éviter de se faire avoir :**

* L’annonce est très (ou trop) attractive (faible loyer, mobilier neuf, localisation idéale…).
* Le numéro de téléphone indiqué est erroné.
* L’interlocuteur est joignable uniquement par mail.
* L’annonceur ne peut faire visiter le bien parce qu’il travaille à l’étranger.
* L’envoi d’une somme d’argent (coupon PCS ou virement Western Union…) est demandé avant la visite ou la signature du bail pour réserver le logement.
* Plusieurs documents sont demandés en amont de la visite (ex : photocopie carte d’identité, passeport…).

**Comment signaler une arnaque ?**

2 possibilités :

* Par téléphone en appelant **Info Escroqueries** au 0 805 805 817
* Par Internet, sur le site <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>

**Des conseils pour trouver un logement étudiant**

De quel budget disposez-vous ? Souhaitez-vous un logement meublé ou vide ? Quel type de location et quel secteur ont votre préférence ? Où trouver les garanties ? Quels sont les documents à fournir au bailleur ? Vous trouverez de nombreux conseils sur la fiche pratique de Service-Public.fr :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15068>

Vous pouvez également ***consulter Réflexes conso ! Guide des droits et devoirs du jeune consommateur***, édité par la Mce

S’installer dans son premier logement, acheter en quelques clics, se déplacer, gérer son compte bancaire, communiquer et voyager. Voici 6 thèmes de la vie quotidienne qui sont sources de plaisir quand tout va bien. Mais pour éviter les mésaventures et arnaques en tous genres, mieux vaut être un consommateur averti et informé…

Ce guide est disponible sur le site de la Mce [www.mce-info.org/publications/](http://www.mce-info.org/publications/) ou à l’accueil aux heures d’ouverture.

*Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement–CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 –* [*info@mce-info.org*](mailto:info@mce-info.org) *–* [*www.mce-info.org*](http://www.mce-info.org/)